

## Communiqué de la CGT

27 septembre 2016 : la CGT à l'offensive pour les libertés syndicales  
et pour l'emploi

Quel avenir pour la démocratie lorsque la liberté d'expression est réprimée ?

Mécontent de trouver face à lui une opposition constructive à sa politique économique et sociale néfaste pour le monde du travail, le gouvernement n'a trouvé d'autre réponse que de se livrer à une vague de répression à l'encontre du mouvement syndical :

- Pierre COQUAN, ex-secrétaire général de l'UD CGT du Rhône, est renvoyé devant la Cour d'Appel de Grenoble. Le départ de cette procédure judiciaire : la distribution de tracts par des militant-e-s sur un péage en août 2010 lors du mouvement contre la réforme des retraites. En janvier 2014, la Cour d'Appel de Lyon relaxe Pierre. Malgré cela, le Parquet décide de poursuivre ;
- 16 salariés d'Air France sont convoqués devant le Tribunal de Grande Instance pour avoir défendu leur entreprise et leurs emplois. Dans le même temps, la direction d'Air France licencie Vincent Martinez, délégué du personnel, élu CGT. Malgré l'invalidation par l'Inspection du Travail, le licenciement reçoit la validation de la Ministre du Travail, Myriam El Khomri.

D'autres militants de la CGT sont convoqués devant les tribunaux à l'instar des 8 de Goodyear les 19 et 20 octobre à Amiens.

Pour la CGT et ses militants, il n'y a pas de conquêtes sociales sans libertés syndicales.

Malgré les tentatives d'intimidations, la CGT reste à l'offensive pour l'emploi en mettant l'Etat actionnaire devant ses contradictions.

Plus de 1 500 salariés du groupe ALSTOM se sont réunis devant le siège du groupe à l'occasion de la tenue d'une séance extraordinaire du Comité Centrale d'Entreprise. La direction a annoncé un gel du plan, jusqu'à la réunion du 4 octobre avec le gouvernement, tout en ne revenant pas sur l'annonce de la fermeture du site de Belfort. Ce jeu de ping-pong entre la direction de l'entreprise et le gouvernement est méprisant à l'égard des salariés et de la population de Belfort et de ses environs.

Pour la CGT, toutes les annonces de commandes anticipées, d'aides financières pour l'entreprise ou ce qui s'en approcherait sans véritable projet industriel apparaîtraient, dans un contexte pré-électoral, comme un simple report de la fermeture du site de Belfort.

L'Etat doit se positionner comme un Etat stratège en définissant une véritable politique industrielle avec comme ambition le redéploiement du transport ferroviaire de personnes et de fret dans le cadre d'une véritable politique d'aménagement du territoire.

La CGT revendique des droits nouveaux pour les salariés leur permettant d'intervenir sur le contenu et la finalité de leur travail.

Montreuil, le 27 septembre 2016